PRÉFET
DE L'ISÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 9 mars 2022

Signature du premier contrat de sécurité intégrée (CSI) en Isère à Échirolles

Ce mercredi 9 mars 2022, Messieurs Laurent PREVOST, préfet de l'Isère, Éric VAILLANT, procureur de Grenoble, et Renzo SULLI, maire de la ville d'Échirolles, ont signé le premier Contrat de sécurité intégrée (CSI) de l'Isère, pour la période 2022-2026, lors de la réunion plénière du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de la commune.

L'État propose ce Contrat de sécurité intégrée (CSI) comme un nouvel outil souple et innovant pour concrétiser le partenariat et l'engagement entre l'État et les collectivités territoriales pour la sécurité de tous au quotidien. Il associe tous les acteurs impliqués : police nationale, gendarmerie nationale, services du ministère de la Justice et de l'Éducation nationale, acteurs de la prévention spécialisée et du traitement de la jeunesse, moyens des collectivités locales. Il se compose de différents volets : sécurité intérieure, justice, prévention de la délinquance, mineurs, éducation nationale, radicalisation et séparatisme, et transport.

Ce contrat vise donc à améliorer la coordination entre les acteurs de la lutte contre la délinquance sous toutes ses formes, et à détailler les moyens mis en œuvre par chacun. Il permet en outre d'aller plus loin en matière de prévention, de médiation et d'accompagnement des jeunes.

Renforcement de la sécurité
En 2021, le taux d'atteintes volontaires à l'intégrité physique était de 19 pour 1 000 (19‰) habitants pour la ville d'Échirolles (11‰ au niveau national), et le taux d'atteintes aux biens était de 44 ‰ habitants pour la ville (25‰ au niveau national). Par ailleurs, 35 points de deal ont été identifiés dans l'agglomération grenobloise dont 9 dans la seule ville d'Échirolles.

Pour faire face, des moyens humains ont été consolidés et des dispositifs ont été renforcés. L'État s'engage à remplacer la totalité des départs à la retraite et les mutations courantes au sein des effectifs de la police nationale et il recrute 47 policiers supplémentaires pour la circonscription de sécurité publique de Grenoble.
La ville d'Échirolles s'engage à mobiliser ses agents sur des dispositifs stratégiques, pour effectuer des patrouilles pédestres mixtes, aux côtés de la police nationale et pour renforcer leur présence sur la voie publique. La commune, qui compte actuellement 88 caméras, augmentera sa vidéo-protection dans les 5 ans avec 32 caméras supplémentaires sur 18 sites.

L'axe justice
Le parquet de Grenoble a créé un Groupe local de traitement de la délinquance (GLTD) qui vise, avec les Groupes de partenariat opérationnel (GPO), à déterminer et à organiser la réflexion et l'action conduites au titre de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance.

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

Tél : 04 76 60 48 05
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38
Facebook : Préfet de l'Isère
Instagram : Prefet38

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01

Face aux transformations de la délinquance, la justice se mobilise également et s'adapte en disposant d'un personnel suffisant et formé, notamment en matière de lutte contre les violences conjugales d'une part, en tant que politique pénale prioritaire du parquet de Grenoble, et d'autre part, dans la mise en œuvre du plan de lutte contre les trafiquants de stupéfiants.

L'État et la commune coopèrent dans le cadre de la justice pénale de proximité, à travers un rapprochement du Parquet et des services de la ville. La ville d'Échirolles met à disposition, un bureau au sein de l'hôtel de ville et à proximité du poste de police municipale afin d'assurer la confidentialité des échanges. L'État s'engage à soutenir et à financer la création d'un premier poste d'intervenant social en commissariat dans l'agglomération de Grenoble.

Prévention de la délinquance
L'État s'engage à poursuivre la mobilisation des crédits du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour soutenir les actions réalisées dans les quartiers prioritaires de la commune. Jusqu'au 31 décembre 2023, les actions reposant sur la méthode des « aller vers » et la mobilisation d'éducateurs de rue seront spécifiquement soutenues à travers l'expérimentation du renforcement de la prévention spécialisée et la médiation dans le Quartier de Reconquête Républicaine (QRR) d'Échirolles
La ville d'Échirolles s'engage à développer des actions de prévention routière en direction des jeunes de 13 à 18 ans (permis piéton, cycliste et acquisition de matériels) et à relancer le partenariat avec le centre de loisirs des jeunes de la police nationale.

Éducation et prévention de la délinquance juvénile
Ce CSI prévoit également un volet impliquant l'éducation nationale, la protection judiciaire de la jeunesse et la commune d'Échirolles pour la prévention de la délinquance touchant un public de plus en plus jeune : l'État s'engage à déployer un bataillon de 6 éducateurs spécialisés et 6 médiateurs adultes-relais dont les rôles et les missions en écoles et établissements scolaires seront renforcés jusqu'au 31 décembre 2023. Le soutien à la parentalité sera accru.

L'Éducation Nationale poursuit quant à elle, sa mission de prévention et de lutte contre la délinquance vers des solutions adaptées, en mobilisant son réseau avec le personnel des collèges et lycées d'Échirolles. Une action menée conjointement avec la Ville pour assurer les accompagnements nécessaires en matière de décrochage scolaire, en lien avec les partenaires de la prévention, les établissements scolaires et les familles.

La ville d'Échirolles porte un dispositif de lutte contre le décrochage scolaire avec des accompagnements individuels en lien avec les partenaires de la prévention, les établissements scolaires et les familles. Elle participe à l'essaimage de la méthode « cité éducative » et assure une présence régulière aux abords des collèges et lycées grâce aux agents de prévention.

D'autres thématiques telles que la prévention de la radicalisation, la lutte contre le séparatisme et la politique de la Ville constituent ce CSI.

Cette première initiative prévoit d'améliorer la coordination des actions menées et des moyens mis en place sur le territoire, dans le but de contribuer au recul de la délinquance et consolider les relations de confiance entre la population et les acteurs de la sécurité.

Contact presse
Bureau de la Communication Interministérielle

Tél : 04 76 60 48 05
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38
Facebook : Préfet de l'Isère
Instagram : Prefet38

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01